



AVIS DE CONVOCATION

Une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Agapit est convoquée par le soussigné, Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier le 24 avril 2023 à 18 h 30.

Les sujets à l'ordre du jour sont :

Ordre du jour :

1. Constatation de la validité de l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Projet d'amélioration des étangs aérés – Offre de service de Stantec pour une révision des données de conception.
4. Règlement numéro 530-04-23 modifiant le règlement 479-03-20 concernant la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout tel que modifié par le règlement 486-08-20
5. Complexe des Seigneuries – Offre de service de Diane Gervais architecte pour compléter le dossier de la Régie des alcools, des courses et des jeux
6. Attestation des chiffres du volet d'entretien du réseau local (ERL) du programme d'aide à la voirie locale de la part du ministère des Transports du Québec
7. Parc linéaire de la MRC Lotbinière - Projet d'implantation de bornes de recharge pour vélo à assistance électrique
8. Gestion des ressources humaines et relations du travail – Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités et Services juridiques FQM
9. Période de questions
10. Levée de la séance

DONNÉ à Saint-Agapit, ce 21^e jour du mois d'avril 2023.

Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier.



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire le 24 avril 2023 à 18 h 30

Je, soussigné, Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Agapit, MRC de Lotbinière, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis aux endroits prévus à cette fin au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité en date du 21 avril 2023 et ce, conformément au Règlement numéro 458-08-18, adopté le 27 août 2018 par le conseil municipal relatif aux modalités de publication des avis publics.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 21^e jour du mois d'avril deux mil vingt-trois.

Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier.